

5 INFORMATIONS PRATIQUES

APPLI SIRTOM INFOS : LE GUIDE DU TRI ACCESSIBLE PARTOUT

VOUS CONNAISSIEZ DÉJÀ L'APPLI SIRTOM INFOS pour consulter les jours de collecte et faire vos démarches auprès du SIRTOM ; découvrez désormais sa nouvelle fonctionnalité : le guide du tri !

Bonne nouvelle : fini les doutes. Vous avez maintenant dans votre téléphone un outil précieux au quotidien : le guide du tri.

Consultable depuis l'appli, mais aussi sur le site internet du SIRTOM, il permet de trouver plus facilement la bonne solution pour jeter chaque déchet.

Depuis la page d'accueil, sélectionnez l'onglet "Guide du tri" puis saisissez le nom du déchet dans le moteur de recherche,

ou bien prenez directement une photo du déchet. Lancez la recherche. Découvrez la bonne consigne de tri et repérez le point de collecte le plus proche de chez vous et éventuellement, selon le déchet, les jours et horaires de collecte.

Et si un déchet est introuvable dans la base de données, vous pouvez le suggérer via la fonction "Suggérer un nouvel objet", puis cliquer sur "Envoyer". Une manière simple de faire évoluer ce nouveau service, pensé pour rendre le tri plus clair, plus accessible et plus efficace pour tous. •

TOUTES LES INFOS DANS VOTRE POCHE

Disponible gratuitement sur iOS et Android, l'application SIRTOM INFOS propose également un calendrier personnalisé des collectes selon votre adresse, une carte interactive des colonnes de tri et des déchèteries, ainsi que des conseils pratiques.



Les erreurs de tri, C'EST FINI

VOS OBJETS NON-RECYCLABLES
AVEC LES ORDURES MÉNAGÈRES

APPLI SIRTOM INFOS

Disponible sur l'App Store

Disponible sur Google Play

Consultable également sur www.sirtom-region-brive.net

EN BREF !



© SIRTOM BRIVE

576 000 €

C'EST LE COÛT DU NOUVEAU CAMION
C'est le montant dépensé pour l'achat du nouveau camion de collecte et de lavage dédié aux biodéchets.

Plus compact que le 32 tonnes, ce 26 tonnes est affecté à la collecte et au lavage des 92 colonnes enterrées, semi-enterrées et aériennes implantées dans 32 communes du SIRTOM. Une solution tout-en-un qui permet à la fois de collecter les déchets, de nettoyer et désinfecter les colonnes. •

HORAIRES D'ÉTÉ DANS LES DÉCHÈTERIES
En juillet et en août, les déchèteries du SIRTOM sont passées à l'heure d'été.

Cette mise en place expérimentale en période estivale a permis aux usagers, selon les sites, d'accéder à leur déchèterie sur des créneaux de 8h à 12h, de 8h à 15h ou de 9h à 12h. Le tableau des horaires d'ouverture a été largement communiqué sur site et en ligne. •

Les horaires en temps réel :
www.sirtom-region-brive.net
et sur l'appli SIRTOM INFOS

6 RENCONTRE AVEC...

IL FAIT DU TRI DES DÉCHETS UNE AFFAIRE HUMAINE

Vincent Delmond sillonne, chaque jour, le territoire pour sensibiliser les enfants, les adolescents et les adultes à la protection de l'environnement.

UN MÉTIER DE TERRAIN

De son passé d'éducateur spécialisé dans le handicap, Vincent Delmond a gardé le goût des autres, l'écoute, la tolérance et la pédagogie. Depuis janvier 2020, il met ses compétences au service du SIRTOM de Brive, où il exerce un métier utile. Il est animateur en charge des actions de sensibilisation au tri, au recyclage, au compostage, à la réduction des déchets. Ce qui lui plaît le plus : "c'est la variété des publics et des lieux d'intervention". Il intervient aussi bien dans des écoles que dans des EHPAD, des hôpitaux, des centres de loisirs, des associations ou des entreprises. Il prend également part aux réunions publiques et aux actions de sensibilisation auprès de l'habitat vertical. Un quotidien riche fait de rencontres, de déplacements et d'adaptations permanentes.

TROUVER LES BONS MOTS

"Le plus exigeant est de trouver la bonne pédagogie, les bons exemples et les bons mots pour rendre ces thématiques accessibles", explique Vincent. Avec des enfants, il faut aborder ces gestes de manière ludique, concrète. Avec des adultes, on déconstruit les idées reçues souvent très tenaces. Où jeter un mouchoir en papier, de l'essuie-tout ou une brosse à dents ? La réponse n'est pas toujours celle que l'on l'imagine... (Ils vont tous dans la poubelle des ordures ménagères. Vous le saviez ?)

QUAND LES ENFANTS DEVIENNENT DES MESSAGERS

"La sensibilisation au tri, les jeunes trouvent ça emballant", s'amuse Vincent. Ce sont eux les adultes de demain, les influenceurs de leurs propres parents. "La base, c'est toujours de rechercher l'interaction et de faire en sorte que ce soit vivant". Il sait aussi que le tri peut inquiéter, surtout chez les plus jeunes, parfois sensibles au discours sur le climat. Alors il dédramatise, rassure, et rappelle qu'agir chacun à son échelle compte.



© SIRTOM BRIVE

BIEN PLUS QU'UN ANIMATEUR

VINCENT INTERVIENT AUSSI DANS LE SUIVI PERMANENT DES SITES DE COMPOSTAGE, IL ACCOMPAGNE ET SOUTIEN LES ACTEURS DU TERRITOIRE POUR L'IMPLANTATION DE NOUVEAUX COMPOSTEURS. SEPT NOUVELLES INITIATIVES ONT VU LE JOUR EN 2025.



LA LETTRE D'INFO

Syndicat intercommunal de ramassage et de traitement des ordures ménagères de la région de Brive

#04 - SEPTEMBRE 2026

LES ERREURS DE TRI, C'EST FINI !

Le SIRTOM met à la disposition des usagers deux nouveaux guides aux formats papier et digital pour aider chacun à faire le bon choix en matière de tri.

PAGES 04-05

3 QUESTIONS à HÉLÈNE LACROIX, nouvelle présidente du SIRTOM de la région de Brive



« **Élue présidente du SIRTOM, Hélène Lacroix suit déjà le dossier déchets à l'Agglo de Brive. Elle succède à Yves Laporte, président depuis plus de vingt ans. Elle connaît l'importance de ce sujet qui concerne tous les habitants et tous les territoires. Son cap est clair : maintenir un service public de qualité tout en maîtrisant les coûts et en accompagnant les évolutions du secteur.**

Qu'est-ce que cette nouvelle fonction représente pour vous ?

Il faut savoir qu'en 53 ans d'existence, le SIRTOM n'a connu que trois présidents. Succéder à Yves Laporte, président depuis 25 ans et délégué du syndicat depuis 43 ans, est une grosse responsabilité que je mesure pleinement. J'ai d'ailleurs proposé de le nommer président honoraire. Il connaissait tous les rouages, les employés, il a fait grandir le syndicat et est toujours resté à la pointe de la modernité. C'est en toute humilité que je prends la suite.

D'après vous, quels sont les défis pour les mois à venir ?

Le principal défi est de maintenir un service de qualité sur tout le territoire. Il faudra aussi tenir compte des changements législatifs, optimiser les coûts et travailler sur la valorisation

énergétique et l'incinération. Avec un renouvellement massif des délégués, ma priorité reste de bien poser les bases du fonctionnement, les enjeux économiques et environnementaux du SIRTOM avant d'engager une feuille de route.

Quel message souhaitez-vous faire passer aux élus et aux habitants en prenant la tête du SIRTOM ?

Je souhaite continuer ce qui a été entrepris, proposer encore et toujours un service de qualité. Nous avons de grandes communes très urbanisées, Terrasson, Brive et Malemort, du semi-rural et de la grande ruralité. L'enjeu est de servir chaque citoyen malgré ces disparités importantes. Il faut aussi diminuer nos déchets pour améliorer les coûts, car le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas. •

© ADRIESTOCK

ÉLECTIONS AU SIRTOM : MODE D'EMPLOI

Le SIRTOM de la région de Brive a renouvelé son bureau, juste après les élections municipales. Un scrutin indirect, d'apparence complexe, mais décisif pour organiser la collecte, le tri des déchets et la prévention. Explications.

Le SIRTOM repose sur un système de représentation en cascade. Les citoyens élisent tout d'abord le maire et les conseillers municipaux dont certains sont fléchés pour être les représentants des intercommunalités. Celles-ci élisent enfin les délégués appelés à siéger au comité syndical.

Concrètement le jour J, comment ça se passe ?
Le jour de l'élection, le comité syndical se réunit sous la présidence du doyen d'âge, assisté du plus jeune élu, pour procéder au vote. Chaque candidat se présente, puis le scrutin se déroule à bulletin secret. Le nouveau président organise l'élection des cinq vice-présidents et des neuf membres du bureau, conformément aux statuts du syndicat.

Les membres du bureau assurent les affaires courantes. Ils préparent aussi les décisions soumises au comité syndical qui reste souverain pour les grandes orientations, les évolutions majeures, le budget, le financement et les ressources humaines.

LE COMITÉ SYNDICAL
Son rôle essentiel est d'assurer un service public efficace et continu dans la gestion des déchets de son territoire. Car derrière les élections, il y a des décisions à prendre : mieux valoriser les déchets, limiter l'impact environnemental, garantir un service de proximité. Les élus du

comité ont le devoir, tout au long de leur mandat, d'être présents aux assemblées, de rapporter l'action du SIRTOM dans leur intercommunalité et de répondre aux questions des usagers.

Ce fonctionnement répond à une réalité de terrain : la gestion des déchets exige des moyens importants et une coordination étroite entre toutes les communes. En effet le SIRTOM regroupe 7 intercommunalités, pilote 18 déchèteries, 70 véhicules et gère un budget annuel de 25 millions d'euros. •

149

Le comité syndical du SIRTOM compte 149 élus.

Ils se réunissent 5 à 6 fois par an, en assemblée plénière, pour voter toutes les grandes décisions du Syndicat.

LA CASCADE ÉLECTORALE



NIVEAU 1

Les citoyens votent aux élections municipales.



NIVEAU 2

Les conseillers municipaux sont fléchés pour représenter leur commune au sein de l'intercommunalité.



NIVEAU 3

L'intercommunalité élit ses délégués pour siéger au SIRTOM.



NIVEAU 4

Ces délégués élisent les 15 membres du bureau du SIRTOM dont le/la président(e).



© MALIKA TURIN

LE NOUVEAU BUREAU

IL EST COMPOSÉ DE 15 MEMBRES DONT UNE PRÉSIDENTE, 5 VICE-PRÉSIDENTS ET 9 AUTRES MEMBRES.

DE GAUCHE À DROITE SUR LA PHOTO :

RICHARD GRIFFOULLIÈRE,
2^e Vice-Président, Agglo de Brive

JEAN-FRANÇOIS BUISSON,
Communauté de Communes
Pays d'Uzerche

BERNARD BEAUDRY,
Communauté de Communes
Terrassonnais Haut Périgord Noir

ANNE MAILLARD,
Agglo de Brive

YVES POUCHOU,
4^e Vice-Président, Communauté
de Communes Midi Corrèzien

HÉLÈNE LACROIX,
Présidente du Syndicat

JEAN BOUSQUET,
1^{er} Vice-Président, Communauté
de Communes Terrassonnais
Haut Périgord Noir

JOSIANE CHAMBODIE,
Agglo de Brive

JEAN PONCHARAL,
5^e Vice-Président, Agglo de Brive

ISABELLE DAVID,
Agglo de Brive

JEAN-MARIE MOULIN,
Communauté de Communes
Pays de Lubersac-Pompadour

ALAIN RIGOUX,
3^e Vice-Président, Agglo de Brive

DE GAUCHE À DROITE EN MÉDAILLON :

NATHALIE CHASSAGNE,
Communauté de Communes
Pays d'Uzerche

CHRISTOPHE CHIROL,
Communauté de Communes
Midi Corrèzien

FRANCIS COMBY,
Communauté de Communes
Pays de Lubersac-Pompadour

SIRTOM DE LA RÉGION DE BRIVE

PRÉSENTATION DU NOUVEAU BUREAU

Élu en mai dernier, le nouveau bureau du SIRTOM devra préparer les décisions du comité syndical face à de nouveaux défis : la hausse des coûts, la transition énergétique et la modernisation des équipements.

COMPOSÉ DE 15 MEMBRES ÉLUS, LE BUREAU DU SIRTOM ASSURE LA GESTION DES AFFAIRES COURANTES, PRÉPARE LES DÉCISIONS DU COMITÉ SYNDICAL ET PEUT RECEVOIR DES DÉLÉGATIONS D'ATTRIBUTIONS DE LA PART DU COMITÉ SYNDICAL.

Le président réunit son bureau pour arbitrer et mettre en œuvre un plan d'actions. Pour ce nouveau mandat, plusieurs priorités se dessinent.

01. MAÎTRISER LES COÛTS

Le traitement des déchets pèse de plus en plus lourd, le tri et la valorisation sont des enjeux à la fois financiers et écologiques.

02. POURSUIVRE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Le remplacement progressif des véhicules thermiques par des modèles électriques, ou l'utilisation du carburant B100 issu du colza français, est plus coûteux, mais plus vertueux pour l'empreinte carbone.

03. MODERNISER LES DÉCHÈTERIES

Le renforcement de l'identification des usagers permettra de mieux comprendre les besoins et de fournir un service plus adapté et plus efficace.

Le SIRTOM n'est pas qu'un outil opérationnel : c'est un lieu de décision politique, où chaque commune est représentée et où se décident des choix très concrets pour les habitants. •



© SIRTOM BRIVE

TOUS LES OBJETS EN PLASTIQUE NE VONT PAS DANS LE BAC JAUNE. CE JOUET, PAR EXEMPLE, N'EST PAS UN EMBALLAGE ET DOIT SUIVRE UNE AUTRE FILIÈRE DE COLLECTE.

NOUVEAU GUIDE PRATIQUE VERSION PAPIER

STOP AUX ERREURS DE TRI

Le SIRTOM édite un nouveau guide pratique « Vos déchets, nos solutions » pour accompagner les usagers dans la gestion de leurs déchets. Un outil simple et efficace pour répondre aux doutes du quotidien et limiter les erreurs de tri qui coûtent cher.

Entre les emballages, les objets, les papiers spéciaux ou les déchets du quotidien, on se retrouve parfois face à un vrai dilemme. Trier, ça ne s'improvise pas, ça s'apprend. C'est justement pour aider les usagers à y voir plus clair que le SIRTOM de la région de Brive publie ce nouveau guide pratique en version papier. Un outil incontournable, à garder sous la main, pour savoir quoi jeter, où, et surtout éviter les confusions les plus fréquentes.

Car une erreur de tri a un gros impact. Lorsqu'un déchet est déposé dans le mauvais bac, il suit toute une chaîne inutile : collecte, transport jusqu'au centre de tri, traitement. Puis retour vers l'incinérateur s'il est refusé.

EMBALLAGE OU OBJET ?

C'est la question à se poser avant de jeter quelque chose à la poubelle. Parmi les erreurs les plus fréquentes, on retrouve : essuie-tout, mouchoirs en papier, cintres, textiles, petits appareils électriques ou électroniques. Saviez-vous que tous ces déchets n'ont pas leur place dans le bac de tri ? Il existe une règle simple qu'il est bon de rappeler : tous les plastiques ne se trient pas, seuls les emballages se trient ! En clair, les emballages vont dans le bac de tri, alors que les objets du quotidien relèvent d'un autre circuit ou des ordures ménagères. Une bouteille, une boîte de conserve sont des emballages tandis qu'une brosse à dents ou un jouet en plastique sont des objets. Vous avez un doute ? Préférez le bac à ordures ménagères.

UN GUIDE COMPLET

Le guide pratique « Vos déchets, nos solutions » reprend l'ensemble de ces consignes de manière claire et visuelle avec des exemples concrets. Vous pourrez également consulter les équipements disponibles sur le territoire, les règles de collecte, le compostage et toutes les solutions existantes pour réduire vos déchets. Il a été conçu pour accompagner les usagers dans leurs gestes du quotidien, sans jargon inutile et avec une idée simple : mieux trier, c'est jeter moins et mieux. •



RETROUVEZ FACILEMENT le nouveau guide pratique du tri

Distribué sur les stands, remis par les ambassadeurs lors de l'information en porte-à-porte, disponibles dans les mairies et au SIRTOM et téléchargeable sur le site internet.



27,45 %

C'est le taux de refus atteint par le SIRTOM, contre 26 % en moyenne nationale.

CELA SIGNIFIE QU'UNE PART ENCORE TROP IMPORTANTE DES DÉCHETS DÉPOSÉS DANS LE BAC DE TRI NE PEUT PAS ÊTRE RECYCLÉE.

Chaque erreur de tri a un véritable coût et pèse sur toute la chaîne : collecte, transport, tri, puis traitement final. D'où l'importance d'adopter les bons gestes dès maintenant. •



© SIRTOM BRIVE

**COMITÉ SYNDICAL
DU SIRTOM**